

Intervention de M Jean-Yves PIAN

Conseiller général de Dijon 8
Vendredi 2 avril
Session du Conseil général de la Côte d'Or

Monsieur le Président,

C'est dans la presse hier que nous avons appris que le Ministre de l'Intérieur a annoncé la dissolution de l'un des deux escadrons de gendarmerie mobile de Dijon, soit 129 militaires, basé Quartier Deflandre.

Cette dissolution est à mon avis déplorable à plus d'un titre mais s'inscrit malheureusement dans le double discours gouvernemental qui clame haut et fort ses prétendus efforts en matière de sécurité et qui de l'autre supprime purement et simplement les postes de ce secteur.

En tant que conseiller général du canton où est basée cette unité, j'aurai apprécié d'en être informé autrement que brutalement par la presse. D'autant que, par exemple, le collège, et les écoles (élémentaire et maternelle) situées à proximité accueillent de très nombreux enfants de gendarmes. Cela impactera aussi directement ces établissements.

Outre l'impact démographique important du départ de ces familles, puisque ce sont près de 500 personnes qui quitteront Dijon, on peut légitimement s'interroger sur l'impact d'une telle décision sur les missions de la gendarmerie dans notre Département, même si la spécificité des gendarmes mobiles leur demande d'intervenir en dehors du département. En tout état de cause, c'est un signe qu'il nous faut prendre au sérieux car demain, ce sont dans nos territoires que les gendarmeries fermeront.

Où s'arrêteront donc ce gouvernement et sa majorité ? Après l'Education nationale, dont de nouvelles suppressions de postes sont déjà fixées pour 2010, après les services de la CAF, de Pôle Emploi qui manquent cruellement de personnels pour traiter les demandes urgentes de nos concitoyens les plus touchés par la crise, c'est la sécurité qui est en ligne de mire.

Par tous les moyens, le gouvernement tente de réduire le vertigineux déficit de l'Etat dont il est le seul responsable, au détriment de l'une de ses missions les plus essentielles et fondamentales pour les habitants de la Côte d'Or.

Cette décision, peut-on lire dans le communiqué de Monsieur le Préfet, précise, je cite, qu'elle « s'inscrit dans un mouvement de suppression de huit escadrons sur 123 en 2010, contribuant au plan triennal de réduction des effectifs de la police et de la gendarmerie voté par le Parlement ».

Je m'étonne donc des commentaires également parus dans la presse, de parlementaires côte-d'oriens de la majorité, qui ont voté à l'Assemblée nationale comme au Sénat cette dissolution, et qui ne manquent pas aujourd'hui de dénoncer, *le mot est fort, je dirai plutôt regretter*, la suppression de cette unité qu'ils ont pourtant porté et validé il y a quelques mois à Paris.

Où est la cohérence ? Comment peut-on parler de dignité dans l'action politique lorsque ces élus de la majorité qui ont supprimé ces postes de gendarmes, se permettent, la main sur le cœur, d'exprimer

leur profonde déception ? Agitant même, à l'identique de la BA 102, le chiffon rouge de la suppression complète des effectifs basés Quartier Deflandre... En un mot, cette décision est certes désagréable, mais cela aurait pu être pire alors réjouissons nous !

Un peu de dignité !

Cette décision était inscrite dans le budget triennal 2009/2011, dans le budget 2010 du Ministère de l'Intérieur faisant suite à l'application implacable de la RGPP. Visiblement les parlementaires de la majorité n'ont pas hésité à donner un blanc-seing au gouvernement sur ce sujet. On voit le résultat aujourd'hui.

Il est vrai, Monsieur le Président, que la gendarmerie n'est plus aujourd'hui du ressort de M Hervé Morin, ministre de la Défense.

Je suis pour ma part opposé à une telle décision qui, au-delà de Dijon, pénalisera l'action de la Gendarmerie dans l'ensemble du département et même au-delà.

Cette décision, pour reprendre les termes de l'une des questions écrites posées le 18 mars dernier par M Yves Détraigne, sénateur centriste de la Marne, concernant ce même sujet, je cite « paraît contradictoire avec le discours sécuritaire du gouvernement, et surtout avec la réalité du terrain, notamment en milieu rural où les violences ne cessent d'augmenter ». Je rajoute que « ce n'est pas avec des phrases toutes faites encore moins avec des mots puissants que nous imposerons la paix sur le terrain ».

En supprimant cette unité basée dans la capitale régionale, le gouvernement et sa majorité pénalisent aussi les Côte-d'Oriens. Dire que ce la n'aura pas d'impact serait une erreur et faciliterait la tâche du gouvernement dans la perspective d'éventuelles décisions dans ce domaine.

C'est pourquoi, je souhaite à ce titre que le Conseil général, adresse une vive protestation quant à cette décision.

Nous pouvons faire mieux qu'exprimer, comme deux parlementaires de la majorité, une grande déception ou de la tristesse à propos de cette décision. Monsieur le Sénateur-Maire de Dijon s'est déjà exprimé pour un moratoire.